



Ville d'Esch-sur-Alzette

Esch-sur-Alzette, le 17 janvier 2020

Au Collège des Bourgmestre et Echevins

Concerne : ordre du jour du Conseil Communal du 31 janvier 2020 - Transactions immobilières

Par la présente, je vous sou mets le point suivant à mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil Communal.

**Contrat de location d'un emplacement dans la Résidence Nonnewisen entre la Ville et M.Mme Emil KALAC-RASTODER**

La Ville met à disposition aux époux M.Mme Emil Kalac-Rastoder un emplacement intérieur dans la Résidence Nonnewisen - lot 4N, désignation cadastrale 054 PD 81, d'une surface de 17,63 qm, représentant 1,5284 millièmes moyennant un loyer mensuel de 100.- Eur indexé. Le contrat de location est conclu pour une durée indéterminée.

Veillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes meilleurs sentiments.

  
Jessica Kreb  
Service Biens fonciers